



FSU Guadeloupe

BP 46
97152 Pointe-à-Pitre Messageries CEDEX
FSU971@FSU.fr
0690 333 662

Le 02/04/2020

Lettre ouverte concernant les moyens attribués à l'Académie de Guadeloupe pour la rentrée 2020

M le Recteur,

Lors du CTM du 18 décembre 2019, les moyens horaires ont été ajustés pour chaque académie. Pour l'académie de Guadeloupe, une suppression de 56 Équivalents Temps Plein (ETP) d'emplois avait été décidée par le ministère pour le 2nd degré. La FSU Guadeloupe avait contesté ce volume de suppression et à l'occasion du mouvement contre les retraites, revendiqué un afflux de moyens vers l'Éducation Prioritaire. Par conséquent, une délégation d'Inspecteurs Généraux s'est déplacée en Guadeloupe et leur analyse a été implacable. Notre académie manque cruellement d'établissements en Éducation Prioritaire. Devant ce constat, le ministre Blanquer, lui-même, a décidé d'abonder notre dotation de 30 ETP d'emplois et de réduire par conséquent les suppressions à 26 ETP d'emplois pour le second degré en Guadeloupe. Vous l'avez annoncé à la FSU vous-même dans un courrier daté du 02 mars 2020.

Le CTA DHG vient de se tenir. La FSU a refusé d'y siéger car notre académie était quasiment la seule à ne pas pouvoir proposer sa tenue en visioconférence afin que des échanges de qualité puissent quand même avoir lieu.

M. le Recteur nous vous proposons par conséquent de les avoir en public.

Selon les documents fournis à toutes les Organisations Syndicales, entre le CTA DHG de janvier 2019 et le CTA DHG de mars 2020 votre administration propose de passer d'une DHG tout établissement de 67721 h à une autre de 66633 h soit une suppression de 1088 heures (HP + HSA). Cela représente une suppression de $1088 / 18 = 60,47$ ETP d'emplois d'enseignants soit $60,47 - 26 = 34,47$ ETP d'emplois de plus que ce que vous demande le Ministère. M le Recteur, alors que le ministère prévoyait de supprimer 56 postes dans notre académie pour le second degré, le Ministre face au bilan de l'Inspection Générale concernant l'Éducation Prioritaire à ramener les suppressions à 26 ETP. Et votre administration en supprime 60 soit 34 de plus !

Dans le même temps, M. le Recteur, vous abondez 8 établissements d'une dotation REP + (Clg N Mandela, Clg Front de Mer, Clg Pitat, Clg Baclet, Clg St Ruf, Clg Port Louis, Clg Carnot, Clg Michelet) alors que la FSU vous demande que tous les établissements avec un Indice de Position Sociale (IPS) de moins de 90 le soient aussi. Il en manque donc 20. Par ailleurs, les établissements retenus pour la dotation REP+ cités ci-dessus, nous font état d'une structure (nombres de divisions par niveau) ne leur permettant pas de disposer d'effectifs à moins de 25 élèves par classe. Certains ont des classes à 29 ou 30 élèves. Un comble pour des établissements dont vous venez de reconnaître les difficultés au point qu'ils soient dotés de moyens REP+.

Alors, M. le Recteur, pourquoi votre administration s'entête-t-elle à désobéir aux injonctions de l'Inspection Générale et du ministre de l'Education demandant de supprimer 26 ETP et non 60 ? Pourquoi s'entête-t-elle à désobéir à votre injonction (courrier du 02 mars 2020) ? Pourquoi s'entête-t-elle à priver les Guadeloupéens de ce que leur doit notre République ?

Veillez croire, M. le Recteur, en notre attachement au service public d'Education.

Pour la FSU Guadeloupe,
Eddy Segur
Secrétaire Général



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**